

# Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) : rapport préliminaire de la campagne 2002

Autor(en): **Valloggia, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **50 (2002)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728241>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La huitième saison de fouilles, engagée par l'Université de Genève, avec la collaboration de l'Institut français d'archéologie orientale et du Conseil suprême des antiquités de l'Égypte, dans le complexe funéraire du roi Radjedef, à Abu Rawash, s'est déroulée du 30 mars au 2 mai 2002<sup>1</sup>. Poursuivant les activités précédemment entreprises, les travaux de terrain ont été consacrés aux dégagements, mais également aux restaurations d'éléments en pierre sèche ou murs en brique crue. Parallèlement, la documentation du site a continué d'être étoffée par des relevés architecturaux nécessaires pour l'interprétation du complexe funéraire dans son ensemble. Cette année, les investigations, conduites dans un secteur jusqu'ici relativement épargné, ont livré de très importants résultats qui offrent désormais une vision renouvelée du monument funéraire de Radjedef.

#### Travaux exécutés autour de la pyramide royale · Le secteur oriental (fig. 1)

Devant la face orientale de la pyramide, un nouveau dégagement de la chapelle funéraire en brique a été entrepris. En 1901, à l'issue de ses travaux, Émile Chassinat notait : « De la chapelle, il ne reste plus rien, à moins que quelque partie soit encore masquée par l'éboulis de sable et de pierrailles qui dévale du haut de la pyramide et n'a pu être encore exploré<sup>2</sup> ». Ultérieurement, dans un article de synthèse, É. Chassinat souligne encore que « cette dernière [la chapelle] a beaucoup souffert, et [que] le plan ne s'en dessine plus très nettement<sup>3</sup> ». Sur le terrain, depuis un siècle, l'état de dégradation de ces structures en briques n'a, évidemment, cessé de se poursuivre (fig. 2). Afin de préserver les dernières traces de ces maçonneries, une nouvelle fouille a précédé la reconstruction des principaux éléments de cette construction (fig. 3).

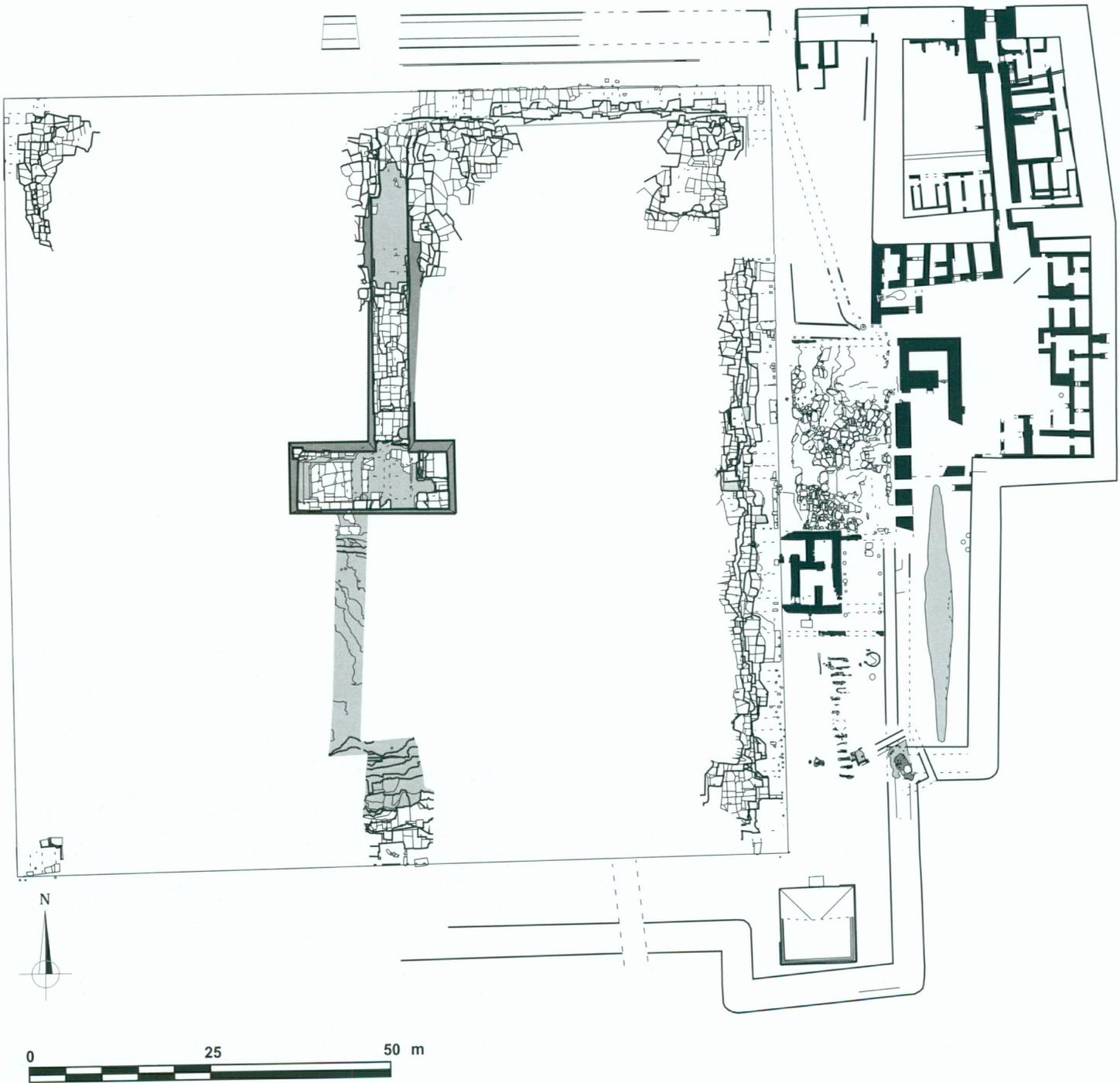
Dans son organisation générale, cette chapelle, implantée entre la base de la pyramide, à l'ouest, et un mur d'enclos de la cavité de barque, à l'est, se trouvait située entre deux murs transversaux est-ouest. Deux ouvertures devaient permettre une communication avec le secteur septentrional de la cour à portiques et une aire méridionale, apparemment réservée à une zone de stockage ou de boulangerie et brasserie. Le plan intérieur de la chapelle pourrait avoir abrité une cour en L, incluant, au sol, les traces de fondations circulaires, peut-être destinées à des supports d'auvents. Deux lignes de trous (de poteaux ?) ont été relevées sur l'axe nord-sud des murs longitudinaux. La surface est-ouest de cette esplanade n'a, en revanche, livré que la cavité d'un bassin rectangulaire creusé dans l'espace central de cette cour. L'accès au sanctuaire paraît avoir été divisé en trois travées. L'entrée, à proximité de l'angle sud-est, s'ouvrait sur une cour intérieure donnant accès à une pièce septentrionale et à une antichambre à l'ouest. Son mur sud a conservé la présence d'une canalisation en calcaire, utilisée pour évacuer les eaux de surface du local dans le bassin déversoir de la cour méridionale. Un parcours en chicane de l'antichambre s'ouvrait sur un sanctuaire barlong, à ciel ouvert, relié à une éventuelle « salle d'offrandes » au nord. À l'est de celle-ci, un petit magasin pouvait accueillir des éléments mobiliers. L'espace peut-être consacré au sanctuaire n'a, toutefois, livré aucun matériel spécifique. En revanche, la chambre du nord-ouest (« salle d'offrandes ») contenait, au sol de l'angle nord-ouest,

1. Sur les activités des campagnes précédentes, voir les rapports préliminaires VALLOGGIA 1995, VALLOGGIA 1996, VALLOGGIA 1997, VALLOGGIA 1998, VALLOGGIA 1999, VALLOGGIA 2000 et VALLOGGIA 2001.1, ainsi que le catalogue de l'exposition organisée à Lausanne en 2001 (VALLOGGIA 2001.2). Patronnée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, la mission était composée de M<sup>mes</sup> S. Marchand et S. Ikram, et de MM. Aibed Mahmoud Ahmed, J. Bernal, M. Chaouqi, E. Contesse, Hassan Mohammad Ahmed, A. Lecler, A. Moser, M. Wuttman et M. Valloggia, chef de mission. Le Conseil suprême des antiquités de l'Égypte était représenté par M<sup>mes</sup> Manal Abd el-Montelb Mohammad et Sahar Mohammad Abu-Seif, et M. Alsaïd Abdelfattah Amein, inspecteurs détachés auprès de la mission, grâce à l'aimable concours de M. Ahmed el-Haggar, directeur des monuments de Giza et Sakkara.

2. CRAIBL 1901, p. 617

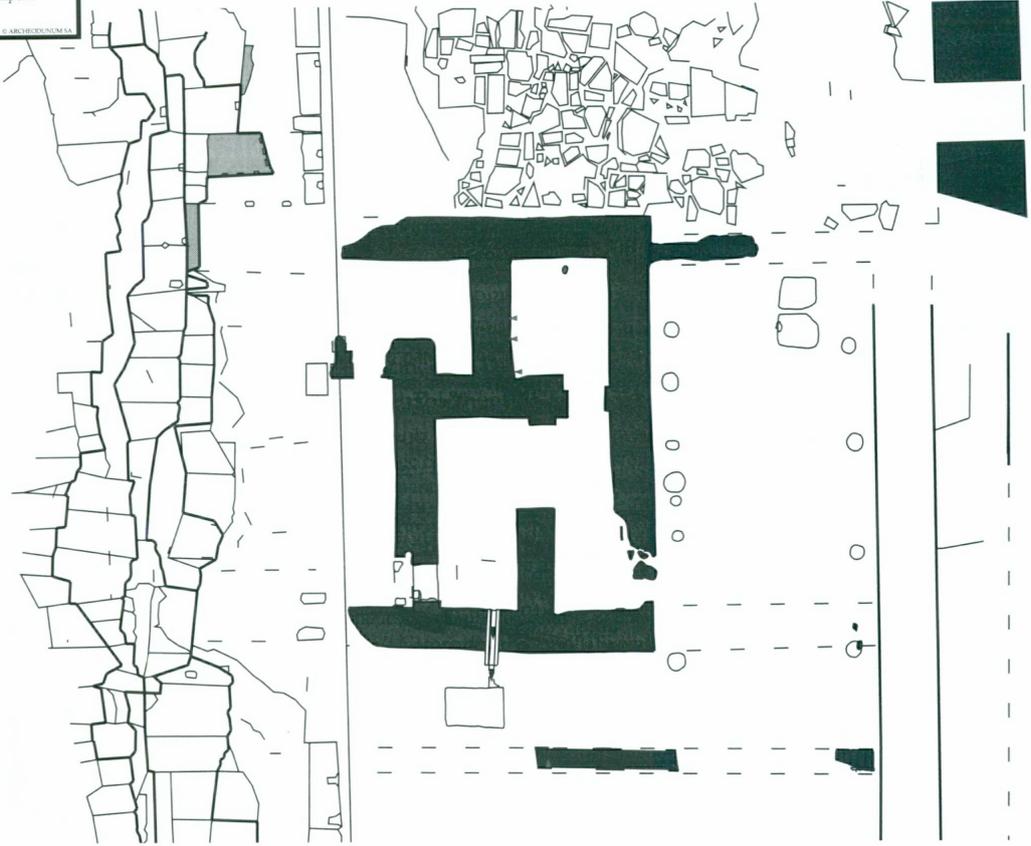
3. Piot 1921, p. 56

 		<b>ABU RAWASH (EGYPTE)</b>	
AfE 301		D	
Plan général des vestiges archéologiques			
Echelle: 1/550		© ARCHEODUNUM SA	
Date: 17.05.95			
Modif.: 04.05.02			
Dessin: ES, JB, AM			

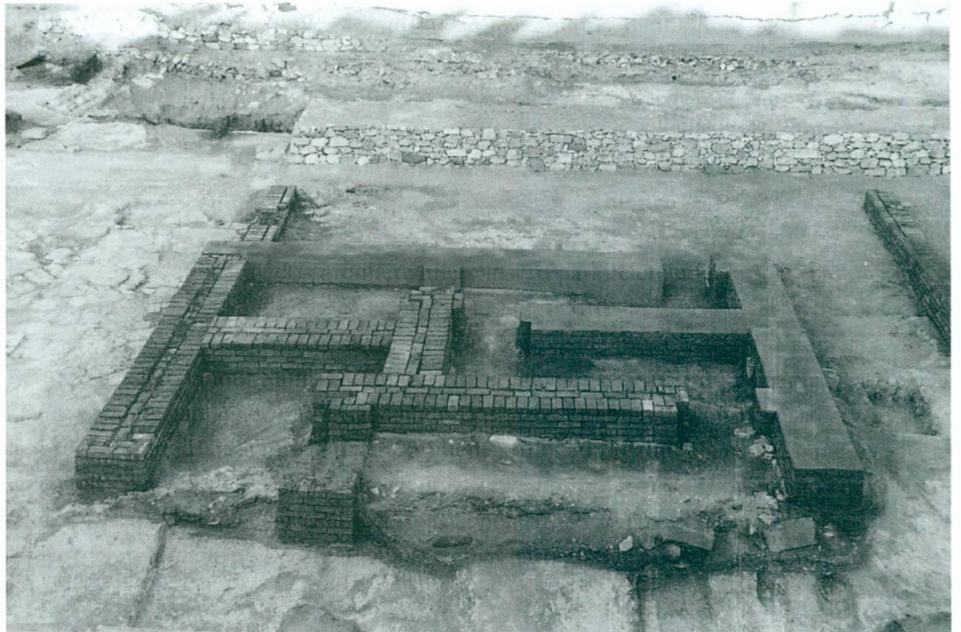


		<b>ABU RAWASHI</b> (EGYPTE)
Aff 301	D	Plan de la chapelle <small>© ARCHÉOLOGUES SA</small>
Echelle: 1/2500		
Date: 11.2014		
Dessiné: ASM		

← dépôt de fondation



0 10 m



1 (page ci-contre). Plan général des vestiges archéologiques

2. Plan de la chapelle du temple funéraire

3. Vue sur la chapelle en cours de restauration, en direction de l'est

4. Empreinte de sceau sur argile présentant le nom de la pyramide royale



une empreinte de sceau sur argile. Ce cachet, ayant appartenu à un fonctionnaire attaché au culte royal, conserve une mention au nom de la pyramide :



«Le directeur du Firmament de Radjedef<sup>4</sup>» (fig. 4). La dépose des enduits, au bas des murs et leurs retours sur les sols, mit en évidence l'existence de nombreux petits dépôts de vases miniatures habituellement présents sur l'ensemble du site.

#### Le secteur de la barque

Complètement dégagée à l'issue des travaux de la campagne 2001, la cavité de barque a, cette année, fait l'objet de relevés complets. Plan, profil en long et coupes transversales donnent maintenant une idée plus précise de la nef qui avait initialement pris place dans cette fosse. Une confrontation de la coupe longitudinale, relevée sur le terrain, avec le profil du bateau de Chéops, exposé dans le Musée de la barque à Gîza, invite à penser que les deux embarcations étaient assez semblables. La découpe du rocher, très verticale dans son extrémité septentrionale, pourrait parfaitement constituer le logement de l'étambot du navire. Dans ces conditions, il est permis de supposer que l'embarcation avait sa proue dirigée vers le sud, et ce, conformément à l'usage des Égyptiens qui s'orientaient dans la direction des sources du Nil.

4. Le nom du monument était déjà connu par deux mentions : voir MONTET 1946, pp. 216-217, et GOYON 1957, pp. 57-58 ; néanmoins, l'empreinte de sceau constitue le premier témoignage découvert *in situ*.

En surface, deux des murs, qui entouraient les dalles de couverture posées au-dessus de la fosse de cette barque, ont été reconstruits sur une hauteur d'un mètre : il s'agit du mur longitudinal ouest et de son retour méridional constituant, à cet endroit, l'enceinte intérieure du complexe (fig. 1).

### Le secteur méridional (fig. 1)

Zone restée à l'écart d'investigations antérieures, cette partie sud du complexe funéraire offrait l'image d'un ensablement important, dominé par un alignement est-ouest de quatre cônes de déjections d'éclats de granite rose. Témoins concrets d'une exploitation intensive, ces collines de déchets culminaient au-dessus de la stratigraphie des couches de démolitions antiques du site. Leur dépose au moyen d'un engin de génie civil a rapidement permis d'atteindre le sommet conservé du mur de l'enceinte sud. Semblable dans sa composition aux murailles du nord et de l'est, cette enceinte compte deux murs parementés, réunis par une fourrure. Cette structure, généralement bien conservée sur des hauteurs qui varient avec les ondulations du terrain (environ 1,00-1,80 m), a, néanmoins, exigé quelques restaurations ponctuelles, indispensables à la bonne préservation de l'ensemble. Son implantation à environ quinze coudées (soit 7,90 m) de la base de la pyramide a ainsi déterminé la largeur du péribole méridional du complexe. Le dégagement de cet espace a produit de la céramique de l'Ancien Empire, mélangée à des tessons romains. Divers outils antiques, tels que des percuteurs globulaires et un marteau en diorite polie<sup>5</sup>, ont également été recueillis. Parmi ces couches de déblais, formés d'éclats de granite rose, de calcaire, d'argile et de sable, deux fragments statuariers inscrits, en quartzite rouge et en gneiss, conservaient des traces de cartouches, attribuables au roi Radjedef.

### La pyramide satellite de l'angle sud-est (fig. 1)

Les fouilles, au sud-est de la pyramide royale, avaient permis, l'an dernier, de situer la position de l'enceinte orientale édifiée au sud de la cavité de barque. La poursuite de sa mise au jour, en suivant le tracé du parement extérieur de cette muraille, conduisit au dégagement de l'angle sud-est, qui se présentait sous la forme d'un mur arrondi. Son prolongement cheminait alors en direction de l'ouest; toutefois, l'enceinte méridionale, en cours de dégagement, montrait un alignement est-ouest sensiblement plus proche de la pyramide que celui du retour de l'angle sud-est. À l'évidence, cette muraille accusait, dans son plan, un décrochement qui entourait une structure nouvelle. Le retrait des éboulis, qui s'étaient accumulés contre le parement intérieur de l'enceinte et qui contrastaient, dans le front de fouille, avec des éléments de maçonnerie talutés, demeurés *in situ*, fit apparaître le volume d'un massif appareillé en blocs de calcaire (fig. 5).

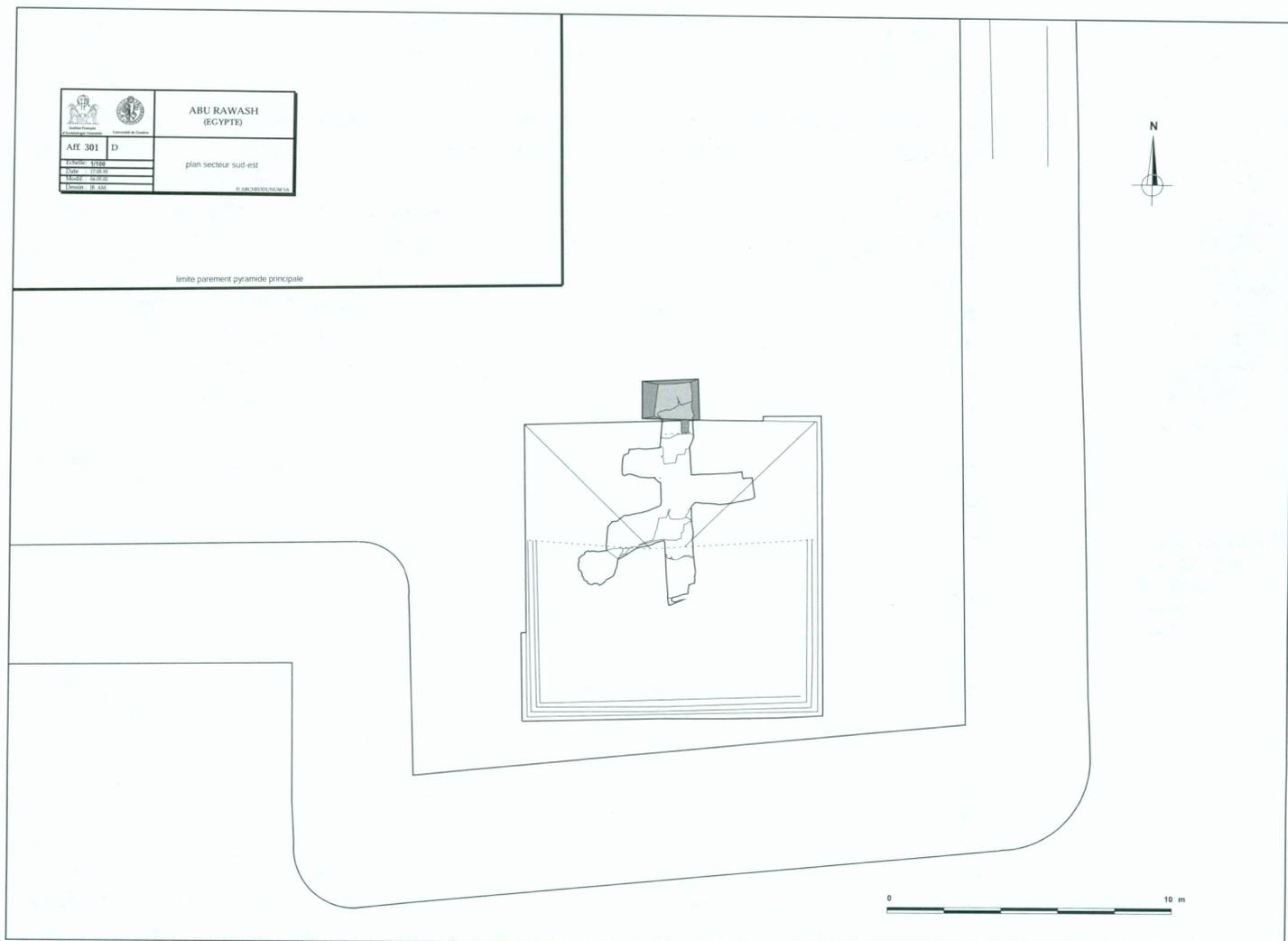
La superstructure de cette construction épouse un plan carré d'environ vingt coudées de côté (10,50 m), actuellement conservée sur une hauteur de cinq assises (environ 1,85-2,05 m). L'inexistence de puits, dans cette superstructure, et l'absence de niches (ou chapelles) aménagées sur la façade orientale, caractéristiques des mastabas classiques, invitaient à écarter cette possibilité. En revanche, l'aménagement de murs, construits sur les diagonales du carré de base<sup>6</sup>, et l'appareillage, en façade, d'assises verticales, bâties en gradins, suggéraient plutôt le volume d'un tétraèdre. On observera cependant que le dégagement du lit de fondation, posé à même le calcaire natif, n'a pas montré la présence d'une engravure pour y assujettir un éventuel placage de revêtement. De surcroît, aucune trace de ravalement n'a, pour l'instant, été relevée sur les assises conservées (fig. 6 et 7).

À l'échelon du complexe funéraire, on notera, cependant, que cette pyramide satellite est orientée aux points cardinaux, dans l'axe nord-sud du temple funéraire, et qu'elle se trouve construite à l'intérieur des enceintes du tétraèdre royal. De tels indices pouvaient militer en faveur d'un édifice cultuel à l'exemple d'une «pyramide du ka<sup>7</sup>» (fig. 1).

5. Un exemplaire identique provient, vraisemblablement, des fouilles de Gustave Jéquier, conduites dans la partie méridionale de la nécropole memphite. Il est actuellement exposé au Musée du Caire, CG 59 634 (j'en dois la vérification au Journal d'entrée du Musée à l'amitié de Jean-Pierre Corteggiani que je remercie ici).

6. Ce système constructif avait notamment été mis en évidence par BORCHARDT 1905, p. 33 et fig. 20, dans la fouille du temple solaire de Niouserré à Abou Gourab. Il s'agit d'un dispositif de raidissement construit en croix, sur les diagonales du plan du massif de l'obélisque. Ce système a également été adopté dans la construction des pyramides des reines de Djedkaré-Izézi et de Pepy I<sup>er</sup> (communication orale d'Audran Labrousse, que je remercie ici).

7. Sur la problématique de ce type de pyramide, voir ARNOLD 1987, pp. 99-103, ARNOLD 1994, pp. 137-138, et HAWASS 1996



5. Plan de la pyramide satellite et de son appartement funéraire

L'infrastructure du monument s'en distingue toutefois radicalement (fig. 5). Dans l'axe de la façade septentrionale, un puits vertical, d'une section de trois coudées (environ 1,58 m), a été taillé dans le rocher. Son remplissage était principalement composé d'éclats de calcaire, d'argile et de sable. Deux éclats de granite rose et quelques tessons de l'Ancien Empire ont cependant été récoltés. Profond d'environ quatre coudées (soit 2,10 m), ce remblayage dissimulait un blocage de maçonnerie *in situ*. Ce muret, constitué de quatre lits de blocs équarris, posés à sec en boutisse, fermait, partiellement, une entrée voûtée, creusée dans le calcaire de la montagne.

Le dispositif intérieur, creusé en hypogée, comprend un couloir central nord-sud, flanqué, à l'est, d'un caveau (dim. environ 1,15 × 2,00 m) et de deux chambres à l'ouest (dim. 1,15 × 1,40 m et 1,15 × 2,20 m). L'appartement lui-même présente un sol horizontal et une hauteur de plafond d'environ deux coudées (1,05 m; fig. 8). Lors de son ouverture, un lit d'éboulis d'éclats de calcaire recouvrait le sol sur une épaisseur d'environ soixante-dix centimètres, principalement dans la zone de l'entrée. Mêlés à ces gravats, des éléments de décor ont été recueillis. Il s'agit, en l'occurrence, de longs morceaux de mortier, qui semblent avoir été initialement appliqués contre les angles des parois du corridor d'entrée. Or, ces fragments ont conservé les empreintes de clayonnages de roseaux qui avaient

6. Vue de la superstructure conservée, en direction du sud

7. Vue sur l'enceinte et la superstructure de la pyramide satellite, en direction du nord-est



adhéré au plâtre frais. Dès lors, il n'est pas inconcevable d'imaginer que des claies végétales aient partiellement tapissé les parois de l'entrée de cet appartement. Cette ornementation, évidemment, n'est pas sans rappeler le décor architectural des infra-structures du complexe funéraire de Djoser, à Sakkara<sup>8</sup>.

Au sol du couloir, de nombreux lots de fragments de vaisselle en pierre et de tessons de céramiques ont été prélevés en vue de leur restauration. Parmi les objets complets, il sied de mentionner ici une jarre d'albâtre, en forme de vase canope avec son bouchon (fig. 9). Deux autres spécimens de bouchons furent également retrouvés au voisinage d'un poids inscrit, en basalte (fig. 12).

8. Sur l'ornementation des infrastructures de la pyramide et du tombeau sud de Djoser à Sakkara, voir LAUER 1962, pp. 76-82 et pp. 127-129

8. Vue du couloir central de l'infrastructure de la pyramide satellite

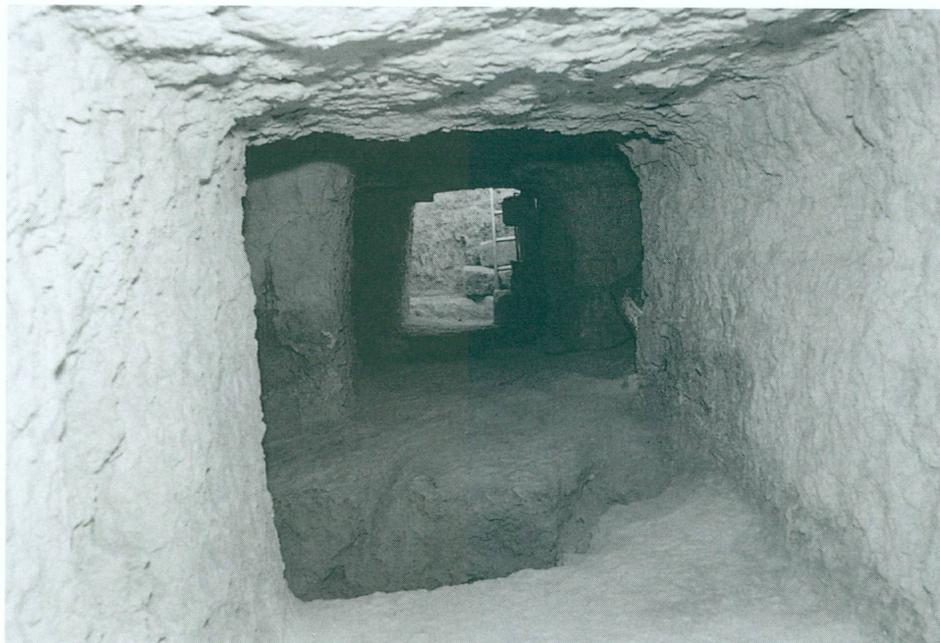
Page ci-contre :

9. Vase canope en albâtre (haut. 35 cm)

10. Jatte à bec verseur en terre cuite

11. Vases tronconiques à fond plat, en terre cuite

12. Poids de 90 *deben*, en basalte

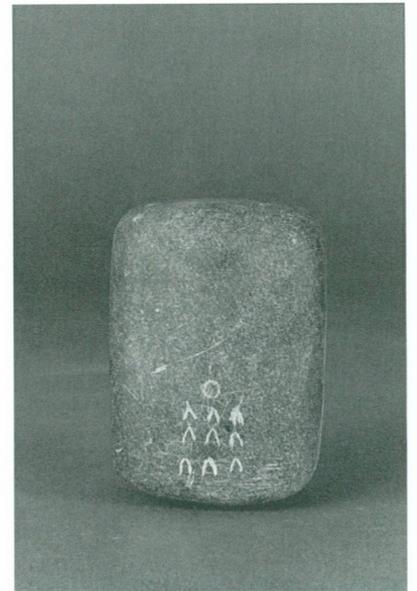
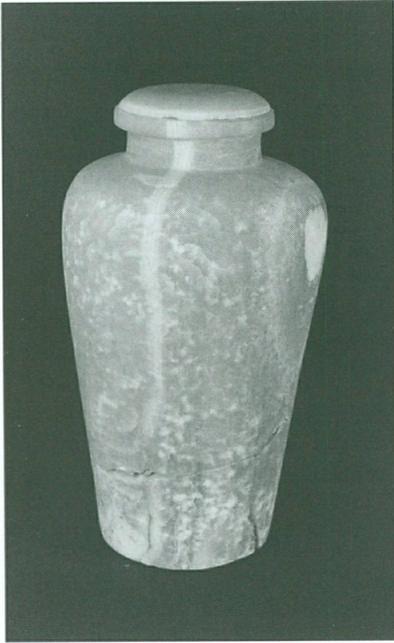


À l'est, le caveau contenait tous les fragments brisés d'une cuve (dim. 71,5 × 206 cm ; haut. 63 cm) et d'un couvercle de sarcophage en calcaire fin (dim. 71,5 × 206 cm ; haut. 10 cm). Compte tenu des dimensions de la chambre funéraire (1,15 × 2,00 m ; haut. 1,05 m) et du sarcophage lui-même, un gabarit de ce dernier a été construit en liteaux de bois pour vérifier les possibilités d'acheminement de cette cuve et de son couvercle à leur emplacement définitif. Cette expérience a permis d'expliquer la présence, au-delà du blocage de l'entrée, d'une cavité grossièrement taillée dans le niveau de sol. Cette niche avait concrètement facilité le changement de direction du sarcophage passant de la cheminée du puits vers le couloir horizontal de la tombe. Pour la suite du déplacement de cette cuve, il apparaît que la première pièce, située à l'ouest, fut utilisée comme chambre de manœuvre pour acheminer le sarcophage dans son caveau. Selon toute vraisemblance, la destruction de ce cercueil doit être attribuée aux pilliers qui œuvrèrent dans l'infrastructure.

Une deuxième niche, creusée à même le sol du couloir, au sud de la chambre funéraire, pourrait bien avoir servi de fosse pour le dépôt des vases canopes.

La troisième chambre de cet appartement, creusée au sud-ouest du couloir central, avait servi de magasin. Un dépôt de céramiques, en terre cuite, réunissait de grandes jattes (fig. 10), des bols, des coupes, des vases tronconiques (fig. 11), globulaires, des jarres et coupelles, à côté de vases miniatures. L'ensemble de ce matériel est en cours de restauration. Le mur du fond de la pièce présentait deux zones distinctes : une moitié de la paroi avait été taillée dans le calcaire de la montagne, tandis que la seconde partie avait été enduite de mortier, sur toute la hauteur de la chambre.

Le retrait de ce crépi fit apparaître un blocage de pierraille, derrière lequel s'ouvrait un nouveau puits (dim. max. 1,50 × 1,50 m), entièrement comblé d'éclats de calcaire. La fouille de cette cheminée se prolongea jusqu'à une profondeur d'environ quatre mètres, révélant des parois légèrement tronconiques venant s'interrompre sur le gebel. Vraisemblablement inachevé, ce puits n'a livré aucune trace d'accès à une chambre profonde (fig. 13).

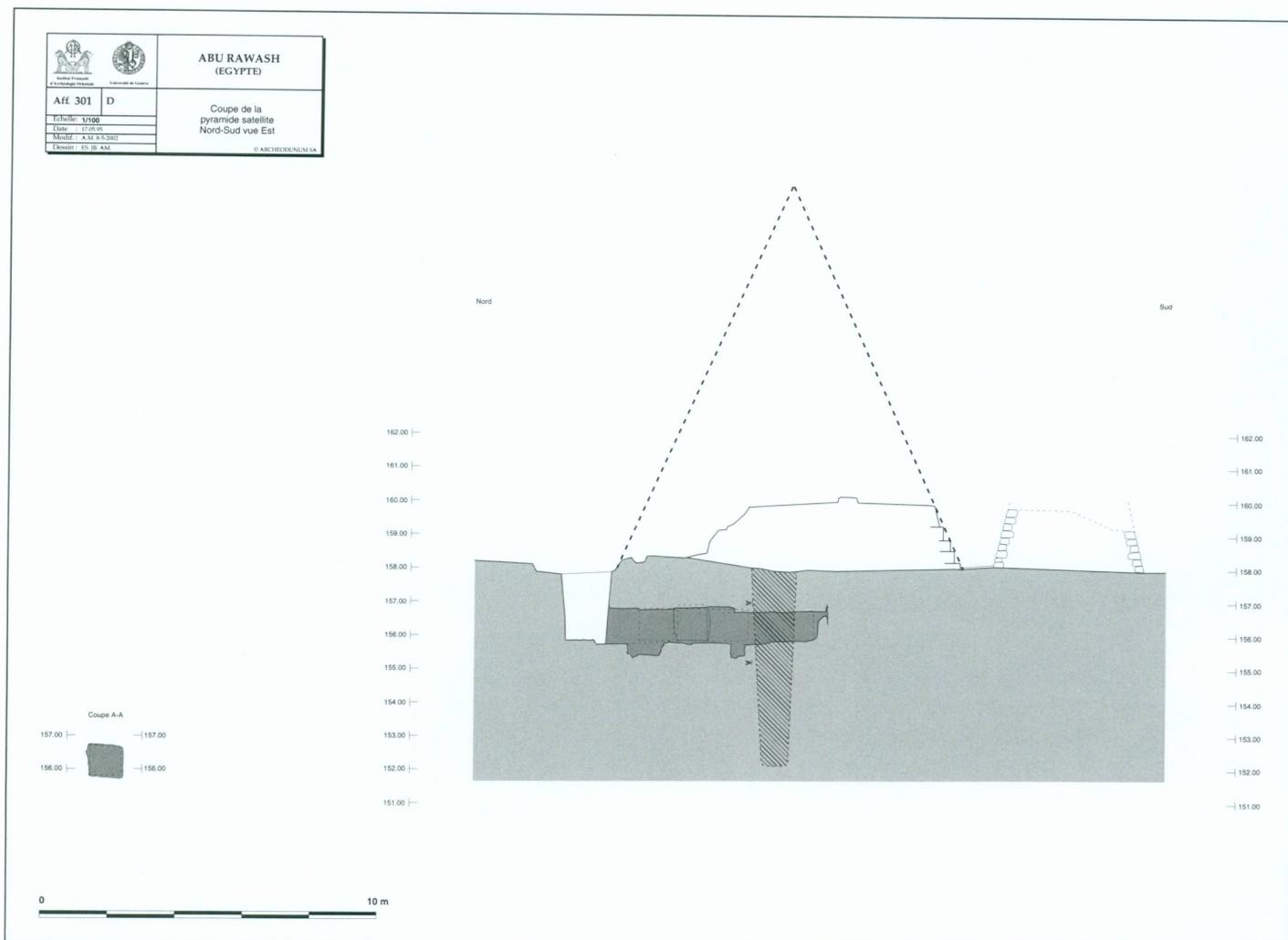


Si l'inventaire exhaustif du mobilier découvert dans cette infrastructure est actuellement prématuré, en raison des travaux de restauration à poursuivre, il n'en demeure pas moins utile de signaler les éléments principaux de cet équipement funéraire :

9. Le nom d'Horus du roi n'est pas inséré dans l'habituel *serekh*; de surcroît, son nom de Khoufou, inscrit dans un cartouche, n'est pas précédé de son titre de roi de Haute et Basse-Égypte. Les inscriptions du Sinaï, du temps de Snefrou et de Chéops, montrent, toutefois, la même singularité (voir GARDINER/PEET/CERNÝ 1955, n<sup>os</sup> 5 et 7).

– Grand plat creux, en albâtre (Ø une coudée, soit : 52,5 cm ; haut. 20,0 cm), inscrit sur sa paroi intérieure au nom de l'«*Horus Medjedou* («le bon tireur»), *le roi Khoufou*» (Chéops)<sup>9</sup>. Découvert en fragments, restauré (fig. 15 et 16).

– Grand plat creux, en gneiss (Ø 49,5 cm ; haut. 16,5 cm). Découvert en fragments, restauré (fig. 17).



### 13. Coupe de la pyramide satellite

Page ci-contre :

14. Vue générale du matériel restauré : le couvercle du sarcophage, la vaisselle en pierre et la céramique

15. Grand plat creux en albâtre (Ø 52,5 cm), inscrit au nom de Chéops

16. Titulature royale de Chéops

17. Grand plat creux en gneiss (Ø 49,5 cm)

18. Lames de silex associées au trousseau funéraire

10. Inv. CGC 51 899

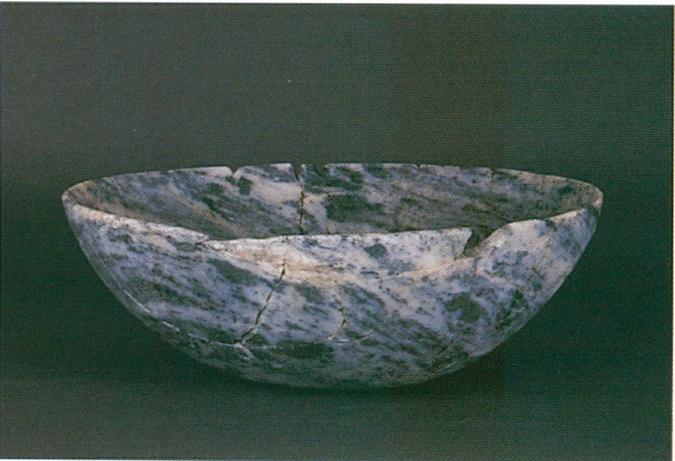
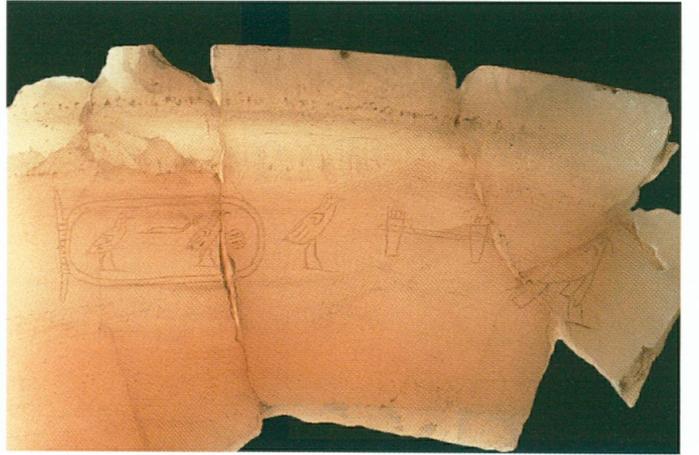
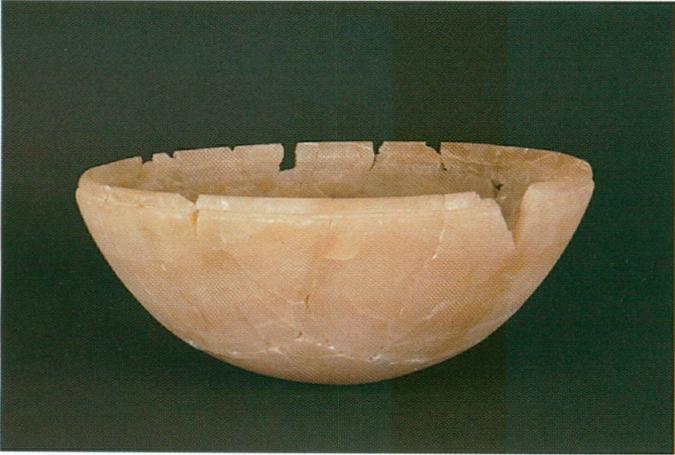
11. Voir DONADONI-ROVERI 1969, type B, p. 66, et note 314, qui réunit une série d'exemplaires memphites des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> dynasties.

– Sarcophage en calcaire fin, constitué d'une cuve (dim. ext. 71,5 × 206 cm ; haut. 63 cm ; dim. int. 52,5 × 187 cm ; ép. au fond 10,5 cm ; ép. des parois 9,5 cm) avec feuillure (de 4,5 cm ; haut. 2,5 cm), destinée à accueillir son couvercle. Le couvercle, avec ses quatre tenons de préhension (dim. hors tout 71,5 × 238 cm) se présente comme un plateau (ép. 7 cm), avec ses retombées de chaque côté (ép. totale 10 cm ; larg. 4,5 cm) venant s'ajuster sur les feuillures de la cuve (fig. 14). Seul le couvercle a été, cette année, restauré. Hormis le choix de la pierre, ce sarcophage est très proche de celui, en albâtre, de la reine Hetep-hérés I<sup>re</sup><sup>10</sup>. En outre, le type d'emboîtement du couvercle sur sa cuve est caractéristique de la IV<sup>e</sup> dynastie<sup>11</sup>.

– Une grande jarre, à épaule et col retourné (Ø 20 cm ; haut. 35 cm), en albâtre, avec son bouchon (Ø 11 cm ; haut. 2,5 cm), en albâtre également<sup>12</sup>. La jarre a été restaurée.

– Deux bouchons de jarre, en albâtre (Ø 12 cm et 14 cm ; haut. 4 cm).

Cet ensemble correspond bien, typologiquement, aux vases canopes, en calcaire, découverts dans le mastaba de la reine Mersyankh III, à Gîza<sup>13</sup>, qui sont contemporains de l'exemplaire provenant d'Abu Rawash.



– Lot de trois lames sur silex marron (long. 10,3-11,3 cm) et un éclat<sup>14</sup> (fig. 18).

– Un poids rectangulaire, aux angles et arêtes arrondis, en basalte (dim. 6,3 × 7,8 × 10,8 cm; fig. 12). Découvert avec un angle cassé. Une inscription, gravée sur quatre lignes, comporte un signe rond (*dbn*), suivi de « 9 × 10 ». (Le fragment principal pèse 1 277,5 g; une détermination approximative de l'éclat absent, compte tenu du poids spécifique du basalte, variant entre 2,45-2,60 kg/dm<sup>3</sup>, suggère un poids total oscillant entre 1 320<sup>15</sup> et 1 325 g. Dans ces conditions, le deben-or correspondait au minimum à 14,63 g et au maximum à 14,72 g<sup>16</sup>).

– Un fragment d'élément non identifié, en cristal de roche (dim. 3,2 × 2,5 × 0,4 cm), conservant les traces d'un plumage de volatile

– L'ensemble de la céramique réunit actuellement vingt-deux récipients reconstitués (fig. 14). Ce lot regroupe des coupes à bec verseur, des bols, des assiettes, des vases tronconiques, des coupelles et des jarres, dont la typologie est semblable au matériel issu de la tombe de la reine Hetephéres I<sup>re</sup><sup>17</sup>. La restauration de ce matériel mobilier se poursuivra l'an prochain.

12. Il s'agit vraisemblablement d'un vase canope inutilisé.

13. DUNHAM/SIMPSON 1974, p. 23, fig. 16 a

14. Pour des lots semblables, issus de sépultures memphites, voir REISNER 1942, pl. 70, et REISNER/SMITH 1955, p. 45 et pl. 41 e

15. Cette évaluation a été effectuée par M. Wuttmann, que je remercie ici.

16. Dans son étude des poids inscrits de l'Ancien Empire, COUR-MARTY 1997 a montré que la norme pondérale du *deben* oscillait autour de 13 g. Pour les poids inscrits aux noms de particuliers, l'unité variait de 13 à 15 g (p. 130). L'exemplaire, découvert à Abu Rawash, se situe donc parfaitement dans la norme de la IV<sup>e</sup> dynastie.

17. REISNER/SMITH 1955 : pour les coupes à bec, voir p. 83 et p. 86, fig. 117 et 124; les bols, voir pp. 65-66 et p. 81, fig. 61, 64 et 110; les vases tronconiques, voir p. 66 et p. 85, fig. 75 et 121, et les jarres, pp. 63-64, fig. 16 et 58

18. Le constat est identique chez LEHNER 1985, p. 75, à propos du complexe funéraire de Chéops, à Giza.

19. Voir MARAGIOGLIO/RINALDI 1964, pl. 2 et 8, et MARAGIOGLIO/RINALDI 1966, pl. 5

20. Voir JÁNOSI 1996, pp. 11-26

21. Voir JÁNOSI 1996, pp. 182-184. On excepte, bien entendu, la pyramide satellite du complexe funéraire de la reine Ankhnespepy III, à Sakkara-Sud, qui devait mesurer six coudées de côté (3,10 m)! Voir LECLANT/LABROUSSE 2001, p. 5.

### Conclusion

Si, initialement, la nouvelle structure satellite, construite à l'angle sud-est du complexe funéraire de Radjedef, pouvait suggérer la présence d'une pyramide cultuelle, compte tenu de sa situation à l'intérieur de la première enceinte, son dispositif, en infrastructure, rappelle plutôt celui d'une sépulture privée. Ce que vient confirmer le matériel mobilier recueilli. Le type du sarcophage découvert paraît inspiré, par ses dimensions, d'un cercueil féminin. Cependant, aucun autre indice, laissé par les pilleurs, ne valide effectivement cette proposition. La présence du nom de Chéops, sur une vaisselle d'albâtre, invite à supposer une parenté directe avec l'éventuelle destinataire du monument. On rappellera, cependant, l'absence totale de traces d'enterrement qui pourrait trouver une explication dans l'état d'inachèvement du monument précédemment signalé.

Néanmoins, au niveau du complexe funéraire royal considéré dans sa globalité, l'édification de cette construction satellite, jointe à celle des enceintes du monument, prouve, à l'évidence, que la pyramide du roi avait été achevée avant l'aménagement de ces éléments adventices<sup>18</sup>.

Dans une perspective plus large, les caractéristiques de la nouvelle pyramide d'Abu Rawash montrent qu'elle doit être dissociée des pyramides secondaires de Meïdoum, de Dahchour et de Chephren, à Giza, qui ont été implantées sur l'axe nord-sud de ces tétraèdres, dans le secteur méridional<sup>19</sup>. La pyramide d'Abu Rawash se distingue également des pyramides de reines, à Giza, édifiées à l'extérieur des enceintes royales<sup>20</sup>. Enfin, les dimensions modestes de cette « nouvelle » pyramide la situent parmi les plus anciennes des pyramides satellites de la IV<sup>e</sup> dynastie<sup>21</sup>.

Ces éléments spécifiques pourraient traduire l'évolution d'un projet, prévoyant initialement une pyramide cultuelle, transformée dans son infrastructure pour y abriter une inhumation royale féminine. La présence, enfin, de cette pyramide satellite dans le complexe funéraire du roi Radjedef à Abu Rawash ajoute une nouvelle singularité originale à un ensemble funéraire complètement atypique!

## Bibliographie

- ARNOLD 1987 Dieter Arnold, *Der Pyramidenbezirk des Königs Amenemhet III. in Dahschur*, Mayence 1987
- ARNOLD 1994 Dieter Arnold, *Lexikon der ägyptischen Baukunst*, Munich – Zurich 1994
- BORCHARDT 1905 Ludwig Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re*, Berlin 1905
- COUR-MARTY 1997 Marguerite-Annie Cour-Marty, « Les poids inscrits de l’Ancien Empire », dans Catherine Berger, Bernard Mathieu (éd.), *Études sur l’Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer*, Montpellier 1997, pp. 129-145
- CRAIBL 1901 *Comptes rendus de l’Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris 1901
- DONADONI-ROVERI 1969 Anna-Marie Donadoni-Roveri, *I Sarcophagi Egizi dalle Origini alla fine delle Antico Regno*, Rome 1969
- DUNHAM/SIMPSON 1974 Dows Dunham, William Kelly Simpson, *The Mastaba of Queen Mersyankh III, G 7530-7540*, Boston 1974
- GARDINER/PEET/CERNÝ 1955 Alan H. Gardiner, T. Eric Peet, Jaroslav Cerný, *The Inscriptions of Sinai*, Oxford 1955
- GOYON 1957 Georges Goyon, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris 1957
- HAWASS 1996 Zahi Hawass, « The Discovery of the Satellite Pyramid of Khufu (GI-d) », dans Peter Der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, vol. I, Boston 1996, pp. 379-398
- JÁNOSI 1996 Peter Jánosi, *Die Pyramidenanlagen der Königinnen*, Vienne 1996
- LAUER 1962 Jean-Philippe Lauer, *Histoire monumentale des pyramides d’Égypte*, Le Caire 1962
- LECLANT/LABROUSSE 2001 Jean Leclant, Audran Labrousse, « Les reines Ankhnespépy II et III (fin de l’Ancien Empire) · Campagnes 1999 et 2000 de la Mission archéologique française à Sakkara MAFS », *CRAIBL*, 2001, pp. 1-18
- LEHNER 1985 Mark Lehner, *The Pyramid Tomb of Hetep-heres and the Satellite Pyramid of Khufu*, Mayence 1985
- MARAGIOGLIO/RINALDI 1964 Vito Maragioglio, Celeste Rinaldi, *L’Architettura delle Piramidi Menfite · Parte III · Il Complesso di Meydum, la Piramide a Doppia Pendenza e la Piramide Settentrionale in Pietra di Dahschur*, Rapallo 1964
- MARAGIOGLIO/RINALDI 1966 Vito Maragioglio, Celeste Rinaldi, *L’Architettura delle Piramidi Menfite · Parte V · Le Piramide di Zedefrà et di Chefren*, Rapallo 1966
- MONTET 1946 Pierre Montet, « Tombeaux de la I<sup>re</sup> et de la IV<sup>e</sup> dynasties à Abou-Roach · Deuxième partie · Inventaire des objets », *Kêmi*, 8, 1946, pp. 157-227
- Piot 1921 Académie des inscriptions et belles-lettres · Fondation Eugène Piot, *Monuments et Mémoires*, 25, 1921-1922, pp. 53-75
- REISNER 1942 George A. Reisner, *A History of the Giza Necropolis*, vol. I, Cambridge (Massachusetts) 1942
- REISNER/SMITH 1955 George A. Reisner, William S. Smith, *A History of the Giza Necropolis*, vol. II, *The Tomb of Hetep-heres the mother of Cheops*, Cambridge (Massachusetts) 1955
- VALLOGGIA 1995 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 1995 », *Genava*, n.s., XLIII, 1995, pp. 65-72
- VALLOGGIA 1996 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 1996 », *Genava*, n.s., XLIV, 1996, pp. 51-59
- VALLOGGIA 1997 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 1997 », *Genava*, n.s., XLV, 1997, pp. 125-132
- VALLOGGIA 1998 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 1998 », *Genava*, n.s., XLVI, 1998, pp. 83-90
- VALLOGGIA 1999 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 1999 », *Genava*, n.s., XLVII, 1999, pp. 47-56
- VALLOGGIA 2000 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 2000 », *Geneva*, n.s., XLVIII, 2000, pp. 151-162
- VALLOGGIA 2001.1 Michel Valloggia, « Fouilles archéologiques à Abu Rawash (Égypte) · Rapport préliminaire de la campagne 2001 », *Genava*, n.s., XLIX, 2001, pp. 235-249
- VALLOGGIA 2001.2 Michel Valloggia, *Au cœur d’une pyramide · Une mission archéologique en Égypte*, catalogue d’exposition, Lausanne-Vidy, Musée romain, 2 février – 20 mai 2001, Lausanne 2001

## Crédits des illustrations

Archeodunum S.A., Gollion, Éric Soutter, fig. 1-2, 5, 13 | Auteur, fig. 3-4, 6-8, 14 | Alain Lecler, fig. 9-12, 15-18

## Adresse de l’auteur

Michel Valloggia, professeur d’égyptologie à l’Université de Genève, rue de Lausanne 119, CH-1202 Genève

